L'ABRILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. -

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraltront que dans le numéros suivant. JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Le Propriétaire Gérant, Aug. Allien.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. - Imprimerie de Aug. Allien.

L'abonnement se paie d'avance, et les in sertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qu n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Un numéro du journal... 30 c

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Etampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Etampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.»

Heures du Chemin de fer. - Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

																		_																		
STATIONS	6	19	12	50	35	404	30	34	16	15	58	22	21	62	86	25	5		STATIONS	53	103	1	3	51	5	9	55	11	57	59	61	13	17	63	21	23
STATIONS	123	lre cl.	lre cl.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2	1 2 3	1 2 3	lre cl.	123	1 2 3	I'e cl.	1 2 3	1 2 3	3 1 2 :	3 1 2	3	341	1 2 3	1 2 3	_	_	-										1 2 3	- 10	
		matin.				matin.			matin.			soir.			soir.	soir	goir		Paris. Départ	matin.														soir.		
ORLÉANN. Départ.		2 16	2 43				8 20		10 45				7 23						BRETIGNY															10 10		
ANCERVILLE		3 16	3			8 34	ж		12 16	36		5 12	>		9 52	>	>		BOURAY		-					1 17				6 48				10 28		>
MONNERVILLE		9 41		matin.	matin.	8 46 9 20			12 26	3 30	soir.	5 22	8 51	goir.	10 23	11 24	1		CHAMARANDE			8 41 8 48		11 3			3 6			6 54				10 34		2
ETAMPES		3 41	3	6 11	8 36				1 7	3	3 56			9 11	>	>	2		ETRÉCHY	>>	matin.			11 13			3 19			7 7		2	3)	10 47	>	2
CHAMARANDE	>	2	3		8 43			10 18	1 14			6 9		9 18		3	2		MONNERVILLE		5 2 5 5 2			11 25	11 45	2 24		3 56	6 38	7 25 7 55		8 48	9 54	10 59	11 54	12 14
BOURAY		5	2		8 50 8 58		_		I 29			6 24		9 32	_	>	>	-	ANGERVILLE	26	6 4				>	2 32		4 38		8 3			10 22		2	>
BRETIGNY	3 32				9 20				1 49		4 40				10 59						6 49				1 0	2 54		5 3		8 26 9 24		9 26			12 46	- 11
PARIS. Arrivée	4 20	4 39	5 5	8 4	10 32		10 57	12 4	3 4	4 40	5 50	7 98	9 54	11 1	11 44	14 40	2 2		ORLEANS, Arrivée.	0 10	D 10	11 23	11 44		1 9	9 21		0 4		9 24		10 12	11 21		1 31	2 2

ETAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargnes centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 4,707 fr., versés par 44 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 2,883 fr. 40 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 1,740 fr., versés par 13 déposants dont 3 nouveaux. Il a été remboursé 1,417 fr. 50 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 1,380 fr., versés par 9 déposants dont 1 nouveau. Il a été remboursé 830 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 785 fr., versés par 13 déposants.

Il a été remboursé 1,895 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,290 fr., versés par 13 déposants dont 2 nouveaux. Il a été remboursé 4,717 fr. 90 c.

Police correctionnelle.

Audience du 10 Novembre 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

- Aurin Céline-Célestine, 14 ans, couturière à Cerny; 8 jours de prison et aux dépens, pour vols commis avec discernement.

— Boucardier Rosalie-Fleurance, 33 ans, femme Xavier Gendron, messagère à Soisy-sur-Ecole; 24 fr. d'amende et aux dépens, pour coupe et enlèvement frauduleux de bois évalué à douze charges d'homme.

— BATTEREAU Jubin, 20 ans, ouvrier maçon à Videlles; 25 fr. d'amende et aux dépens, pour coups volontaires.

Seuilleton de l'Abeille

(4)

DU 13 NOVEMBRE 1875.

L'Exilé de Versailles, ou le Curé barbu.

CONTE ATTRIBUÉ A VOLTAIRE.

Certain prélat de grand mérite, Et digne de la pourpre au moins, En faisant un jour la visite Du troupeau soumis à ses soins, Fut reçu dans certain village Par un curé dont le visage A tel point le scandalisa Qu'enfin il le dépaysa.

Il faut vous faire la peinture
De sa scandaleuse figure,
Pour juger équitablement
Et du crime et du châtiment,
Vous dire aussi la procédure
Que fit le sévère prélat
Pour lui faire ôter sa parure
Dont il faisait bien plus d'éclat
Qu'une belle de sa coiffure,
Qu'un jeune abbé de son rabat,
Et par quel plaisant artifice
Le pasteur qui n'était point fat,
Quoique d'origine pied-plat,
Sut la sauver du sacrifice?

Sa face avait pour ornement,
Non des mouches, mais seulement
Une barbe à la patriarche,
Avec un grand nez aquilin,
La tête chauve, un front serein,
Joignez une grave démarche,
Voilà quel était son maintien.

- Beauvais Augustine, femme de Alfred Boivin, 20 ans, journalière à Valpuiseaux; 16 fr. d'amende et aux dépens, pour coups volontaires.

— Gallot Jean - Baptiste - Denis, 68 ans, ancien meunier, rentier à Souzy - la - Briche, poursuivi pour dénonciation calomnieuse, renvoyé des fins de la plainte sans dépens, et Florence Coquet, femme de Jean Nigon, demeurant à Villeconin, partie civile, condamnée aux dépens.

JUGEMENT PAR DÉFAUT.

— TREBAUD Emélie, femme Guéreux, 34 ans, demeurant à Soisy-sur-Ecole; 24 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et enlèvement frauduleux de bois, évalué à 12 charges d'homme.

Théâtre d'Etampes.

Nous recevons, — mais trop tardivement, — un compte-rendu très-élogieux de la représentation de dimanche dernier; — nous regrettons d'autant plus de ne pouvoir le publier, que l'appréciation qui en est donnée traduit exactement notre pensée sur cette jolie soirée.

La pièce de M. Louis Davyl est charmante de tout point; MM. Mandasti et Bilhaut, — Mues Fayolle et Lecomte ont été des interprètes véritablement dignes de l'œuvre.

Nous aurions désiré une salle comble pour applaudir un spectacle aussi remarquable.

Quoi qu'il en soit c'est un solide et sérieux jalon que M. Léautaud a planté sur le chemin qu'il a mission de

Tablettes historiques d'Etampes.

8 NOVEMBRE 1793 (18 BRUMAÎRE AN II). Couturier adresse de Segrès, au Comité de Salut public, à Paris, une lettre pour l'informer du passage à

Vous trouverez que son aspect
Pouvait inspirer du respect.
Quant à ses mœurs, je les ignore,
Ainsi je ne vous en dis rien;
Mais je puis ajouter encore
Qu'il passait pour homme de bien;
Aussi dit on que ses o iailles
Avaient pour lui, depuis trente ans,
De respectueux sentimens.
Qu'elles se trompaient les canailles 1

Notre prélat voyant plus clair, L'envisagea bien d'un autre air; Prévenu que la discipline Aux pasteurs ne permettait pas De n'avoir pas le menton ras, Il fut si choqué de sa mine, Qu'il dit au curé d'un ton sec : - Etes-vous donc un pasteur grec, Ou bien un ministre de Berne? Moi, dit le prêtre subalterne : Non, monseigneur, grâces à Dieu! Je veux être bon catholique. Quoi donc a pu vous donner lieu De me prendre pour hérétique? - Votre barbe, dit le prélat, Qui sied fort mal à votre état. Il est vrai qu'au temps de Moise, Pareille barbe était permise, Parce que les peuples grossiers N'usaient point alors de barbiers; Mais depuis longtemps dans l'Eglise La mode n'en est plus admise; On ne la voit plus qu'à des gens Oni sont de rebelles enfans, Comme Grees, Suisses, Moscovites, Et tels autres bétéraclites, Qui sont entêtés maintenant Da ridicule ajustement Que sait une burbe à l'antique.

Etampes, de trois cent soixante-dix-neuf prisonniers arrêtés à Sablé, département de la Sarthe, et dirigés de Saumur sur Paris.

(Archives nationales, AF II (142.)

9 NOVEMBRE 1793 (19 BRUMAIRE AN II).

Couturier, représentant du Peuple, en mission à Etampes,

Rend à Segrès, commune de Favières-Défanatisée Saint-Sulpice-de-Favières),

Un arrêté par lequel:

 Prenant des mesures d'intérêt et de salut public, pour confisquer le château de Mesnil-Voisin, appartenant à Murie-Françoise Broglie, veuve de Charles-Joseph Lignerac, âgée de soixante-dix-neuf ans.

- « Ses héritiers sont :
- « Lignerac, duc de Caynus;
- « Et Lignerac, femme du comte de Rouget.
- « Outre, les sommes que les sangsues intéressées (c'est ainsi que Couturier désigne les héritiers présonntifs de Madame de Lionerae) peuvent innuellement soutirer de la faiblesse d'une femme de quatrevingts ans, il y a à craindre que sa mort, que l'on peut juger très-prochaine, ne soit cachée aux administrations et que la cupidité ne profite de l'intervalle pour opérer des dilapidations.
- « L'Administration municipale d'Etampes est nommée tutrice de la citoyenne Broglie-Lignerac, pour les biens qu'elle possède dans son arrondissement. »

(Archives nationales, AF 11 (142.)

L'Administration régénérée d'Etampes, et l'ex-curé Charpentier, témoignent par une pétition à la Convention nationale leur reconnaissance de lui avoir envoyé le citoyen Couturier, montagnard.

« L'énergie, dit cette pétition, est rendue au District;

Ainsi tout bien considéré, La vôtre, monsieur le curé, Vous donne l'air d'un schismatique. Cet air enfin est scandaleux; On le sait, qui nous scandalise, Fussent les pieds, les bras, les yeux, Doit être coupé sans remise; Or, votre barbe est dans ce cas, Donc il faut la jeter en bas. Un argument si pathétique Ne demeura pas sons replique: Le prêtre, homme sage et droit, Lui dit avec un grand sangfroid : - Monseigneur, votre syllogisme Est un véritable sophisme, N'en déplaise à votre grandeur. Quoi! la barbe que la nature, Pour mieux dire le créateur, Donne à l'homme pour sa parure, Serait sujette à la censure! Il faudrait censurer l'auteur. La conséquence est juste et sûre. Mais elle est absurde et trop dure, Ou plutôt elle sait horreur. Elle est la marque essentielle De la noble virilité, Et de la juste autorité Dont l'homme a droit sur la femelle; En effet, elle a taut d'appas, Qu'on a vu de grands personnages, En tous pays, dans tous les âges, S'en faire gloire jusqu'au trépas. S'agissant d'un soupçon de schisme, Je laisse ceux du paganisme : Sans donc vous parler de Solon, Lycurgue, Aristote et Platon, Si sameux dans l'antique Grèce, Pour leurs lois, savoir et sagesse, Gens à barbe longue d'un pié, Ou tout au moins de la moitié,

les prêtres se marient; les aristocrates et les gens suspects sont arrêtés. »

40 NOVEMBRE 4793 (20 BRUMAIRE AN II).

Couturier envoie des commissaires dans toutes les paroisses du district d'Etampes, « pour recueillir l'argenterie des églises, les cloches, grilles de fer et autres matières propres à la république. »

Il signale aux commissaires les paroisses suivantes : Etampes, Milly, Maisse, Angerville, Saclas, Fontaine, Méréville, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Ormoy, Saint-Cyr, Monnerville, Bois-Herpin, Roinvilliers.

(Archives nationales). P. M.

M. DE VERGES, conseiller à la Cour de Cassation, ancien substitut à Etampes.

Le trois de ce mois, la Cour de Cassation a tenu son audience solennelle de rentrée, sous la présidence de M. le premier président Devienne. M. le Garde des Sceaux, assistait à cette séance.

Le discours d'usage a été prononcé par M. le procucour général Renouard qui en terminant, a rappelé les pertes que la Cour a faites dans le cours de l'année dernière. Des trois conseillers honoraires décédés dans cette année, l'un d'eux avait fait à Etampes ses débuts dans la Magistrature. Voici les quelques mots que lui a consacrés M. le Procureur général:

« M. de Vergès (Adolphe-Florimond), né à Paris, le 47 septembre 4795, fut nommé substitut à Etampes, en 1817; conseiller auditeur à la Cour de Paris, en 1819, conseiller à cette Cour, en 1829, président de Chambre, en octobre 1852, nommé, le 16 août 1860, conseiller à la Cour, il a constamment appartenu à la Chambre des requêtes, jusqu'à l'âge de la retruite; il a su y faire apprécier la justesse de son esprit, son expérience des affaires et l'affabilité de ses relations.

« Il est mort à Paris, le 17 mars 1875. »

Il n'est pas un seul patriarche, Depuis celui qui bâtit l'arche Jusqu'au chaste époux saint Joseph; Point de juge, de roi, de chef, Dans tous les temps du judaïsme, Qu'on ne nous dépeigne barbu. Parcourons le christianisme, Vous n'y gagnerez guère plus : Tels ont été les grands apôtres Pierre, Paul, presque tous les autres, Les Ambroises, les Augustins, Les Athanases, les Jérômes, Les Grégoires, les Chrysustômes, Et deux cents pontifes romains: Tel encore un François de Sales. La barbe de tant d'hommes saints Fut-elle un sujet de scandale? Et parce que des apostats, Des Luthers, Calvins, Carlostats, Aussi longue qu'eux l'ont portée, D'hérésie est-elle infectée - Non, de nos jours les Capucins, Aussi bien que les Petits-Pères, Ne sont pas gens moi as exemplaires Que bons catholiques romains. Si l'on jugeait par la mine, Dans des moments d'humeur chagrine, On dirait que tous les rasés Sont des hommes féminisés; Mais qui veut se raser\se rase, Moi, je crois honnête et bon, D'avoir grande barbe au menton; Quiconque en veut jasser en jase, J'aime presque autant qu'on p' Que de vivre sans être bart Vous en savez plus les el Qu'un médecin sur la rhi Répondit alors le prélat;
Mais pour finir notre débat Apprenez que tout homme

Un jugement de Saiomon.

Dans ses Mémoires sur les sciences et les arts, Guettard rapporte le fait suivant :

« Une dispute de partage élevée entre deux demoiselles béritières communes d'un bien, donna lieu à une expérience curieuse. Dans les biens de la succession, il y avait un certain nombre d'orangers à partager; un surlout avait excité l'envie des deux héritières : toutes deux, également amoureuses de cet arbre, ne voulaient point le céder l'une à l'autre; toutes deux auraient volontiers donné tous les autres pour celui-ci. Etait-ce la beauté de l'arbre? Etait-ce le caractère des deux contendantes qui excitait cette altercation? c'est ce que je n'ai pu savoir. Quoi qu'il en soit, le procès fut porté devant le jardinier; cet homme, en nouveau Salomon, prononça, si j'ose le dire, avec la même sagesse, espérant sans doute que l'objet des vœux des prétendantes ne serait pas sacrifié; il décida qu'il fallait diviser l'arbre en deux dans toute sa longueur. Les deux sœurs approuvèrent le jugement. Elles n'avaient pas un motif aussi puissant que l'une des deux juives pour la conservation de l'objet disputé: aussi, malgré les remontrances du jardinier qui fit observer qu'il en pourrait codter la vie à l'oranger, on tint à ce que son jugement fût exécuté. L'arbre fut donc partagé et chacune des deux héritières, satisfaite d'avoir ce qu'elle avait tant désiré ou plutôt peut-être de n'avoir pas cédé, apporta tous les soins nécessaires à la portion qui lui était échue en partage. On couvrit donc de cire molle le côté de l'arbre qui était sans écorce et les héritiers furent sans doute charmés de voir pousser des branches à leur

Guettard ajoute : « On pourrait douter de cette histoire, on pourrait même douter de la réussite de l'expérience. J'avoue que je doutai d'abord plutôt de la réussite de l'expérience, que de l'histoire même. Nous sacrifions souvent les choses les plus précieuses plutôt que de céder une bagatelle. »

Cette histoire donna à Guettard la pensée d'examiner s'il était possible qu'un arbre partagé en deux pût continuer à vivre, par conséquent réparer une perte aussi considérable que celle de la moitié de lui-même, et par quelle voie se faisait cette réparation. Guettard n'a pas effectué les expériences qu'il se proposait de faire pour décider la question et qu'il indique dans son Mémoire, mais il pense qu'avec beaucoup de soin on parviendrait à conserver les arbustes ainsi divisés.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surnumérariat de l'administration des Postes aura lieu le jeudi 16 dé-

Ce concours se tiendra au chel·lieu de chaque dé-

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1 mètre 54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant einq années de services rendus à l'État sont admis jusqu'à trente ans.

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au moins au service des Postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils auront besoin.

Aucune demande ne sera plus reçue après le 10 décembre.

> Doit se conformer à l'usage : Les capucins que vous citez Ne s'en trouvent point exemptés, La forêt, qu'ils ont au visage Est leur règle et leur partage; Mais tout antre aujourd'hui l'abat Comme un ornement inutile; Autrement d'une âme débile C'est porter le certificat. Préparez-vous donc à l'abattre Sans vous montrer opiniâtre. Je vous le commande en prélat. Eu prélat qui sait la manière De se faire bien obéir, C'est-à-dire qui sait punir L'insolence d'un réfractaire.

Entendant lire la sentence Qui le condamne à la potence, Vous concevrez l'état cruel Ou cette ordonnance bizarre Réduisit un pasteur si rare ; Il tomba presque en pamoison. Puis retournant en sa maison : « Oh! ciel! disait-il en lui-même. « Un janséniste, un anathême,

Figurez vous un criminel

- « Serait traine moins durement;
- « Encor, s'al avait pu détruire « Par un soul petit argument,
- « Les raisons que j'ai su lui dire, 'obéirais plus aisément;
- s qu'à l'a mode, à son caprice, ign ma barbe en sacrifice, dn sois, moi, le bourreau, yorn ne saurai m'y résoudre, orinenance contre moi la foudre, ux la porter au tombeau.
- asi qu'en homme de tête,

Nouvelles et faits divers.

- D'après les évaluations du comité de souscription, les dégâts occasionnés par les inondations du Midi peuvent être approximativement fixés à 113 millions. Les trois départements les plus éprouvés sont ceux de la Haute-Garonne (42 millions); du Lot-et-Garonne (14 millions 800,000 fr.); et du Tarn-et-Garonne (12 millions 500,000 fr.).

Ces pertes ont atteint 127,817 personnes, mais quelques-unes d'entre elles se trouvant au-dessus du besoin et par conséquent dans une position de fortune à ne pas réclamer d'indemnité, il s'ensuit qu'elles ne prendront pas part à la répartition des 28 millions déjà recueillis par les diverses souscriptions organisées soit en France, soit à l'étranger.

En tenant compte de ce fait et sauf les secours plus considérables accordés aux nécessiteux, on peut dire d'une manière générale que les victimes du 23 juin dernier recevront environ 30 0/0 du montant de leurs pertes dûment constatées par les délégués nommés ad hoc. C'est précisément dans cette proportion, remarquons-le, qu'ont été indemnisés les propriétaires des immenbles atteints par le génie militaire pour les besoins

- Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de publier un important volume de statistique agricole, en préparation depuis longtemps déjà. Cet ouvrage contient, entre autres renseignements intéressants, le prix moyen, par département et par mois, de l'hectolitre de froment depuis 1800 jusqu'à 1874 inclusivement, soit une période de 75 années.

Le prix le plus élevé, 35 fr. 79, a été atteint pendant l'année 1817, qui fut signalée par une excessive sécheresse. Le prix le plus bas correspond à l'année 1851, et à cette époque l'hectolitre de blé tombe à 14 fr. 50.

En 1874, le prix moyen de l'hectolitre de froment a flotté entre 27 et 28 fr. 51. On espère que ces chiffres ne seront pas sensiblement dépassés en 1875.

- D'après la loi militaire, on sait qu'un réserviste, par cela même qu'il est père de quatre enfants, entre de droit dans l'armée territoriale. Or, les réservistes ne peuvant avoir plus de trente ans, cette disposition est pour ainsi dire illusoire.

Pour en étendre l'effet, il est question de réduire à deux le nombre des enfants nécessaire pour que les hommes appartenant à cette catégorie puissent passer dans l'armée territoriale.

Si la Patrie est bien informée, le général de Cissey, aussitôt les grandes discussions politiques terminées, présentera un projet dans ce sens à l'Assemblée na-

- Le ministre des finances vient de prendre un arrêté autorisant les particuliers à confectionner euxmêmes leurs cartes postales à 10 ou 15 centimes, sur un carton dont la couleur est facultative, et à insérer au verso toutes inscriptions quelconques à la main, par la voie de l'impression, de la gravure, de la lithographie, de l'autographie, aux conditions suivantes : que ces cartes auront 12 centimètres de largeur sur 8 de hauteur, et que le poids ne sera pas inférieur à 2 grammes ni n'excédera pas 5 grammes. Ces cartes doivent reproduire exactement, au recto, certaines indications

Les cartes postales qui ne réuniront pas les conditions imposées, seront considérées comme lettres non affran-

> Notre curé qui n'est pas bête, Mais aussi ferme qu'un rocher, Ne se laissa point ébranler, Et que s'armant de patience, Sans exécuter l'ordonnance, Il attendit l'événement Du plus terrible châtiment.

Il était déjà las d'attendre Quand une lettre de cachet Que son évêque lui fit rendre Décida son sort clair et net. - Il faut donc que je me promène. Dit-il en prenant le paquet. Assurément, c'est fort bien fait; Oui-dà, j'en accepte la peine, Je m'y soumets plus volontiers Qu'aux fatales mains des barbiers. Ouvrons... Lorsqu'il eut lu la lettre:

- « L'exil est en blanc, reprit-il, « Je trouve le Roi bien civil
- « De vouloir me laisser le maître
- « D'en choisir moi-même le lieu; « De grand cœur j'en rends grâce à Dieu, « Remplissons le blanc...: à Versailles!
- « Je n'ai jamais vu le château,
- « J'entends dire qu'il est si beau, « Si plein de rares antiquailles
- « Et d'admirables nouveautés,
- « Que tous les palais enchantés « Des Apollons et des Armides,
- « Et les jardins des Hespérides,
- « Ces charmants lieux de grand renom, « Ne sont rien en comparaison.
- « En vérité, je gagne au change, « J'aurais l'esprit bien étrange
- « Pour ne pas me plaire à la Cour,
- « Moi, petit curé de village, « J'aurai dans ce charmant séjour,
- « L'honneur, le plaisir, l'avantage

- L'administration préfectorale de Vaucluse, dans le but de prévenir les cas d'empoisonnement par les champignons, a fait publier les conclusions suivantes d'un mémoire sur un cas d'empoisonnement, rédigé par le docteur Louis Monier, médecin en ches de l'hôpital d'Avignon.

1º Les champignons sont de tous les poisons le plus dangereux, car leur action nuisible ne se manifeste qu'à un moment très-éloigné de leur ingestion, alors que le principe toxique se dérobe aux agents de la thérapeutique;

2º Il n'existe aucun caractère botanique bien tranché qui permette de distinguer les champignons vénéreux de ceux qui sont comestibles;

3º Les champignons desséchés sont aussi dangereux qu'à l'état frais, et s'ils ne sont pas généralement suivis d'accidents, c'est que l'art culinaire intervient et les prive de leur principe toxique;

4º Le principe toxique des champignons, dont l'analyse chimique n'a pu jusqu'à ce jour préciser la nature, a la propriété d'être soluble dans l'eau acidulée ou salée, mais surtout dans l'eau portée à l'ébulition;

5º Tout champignon vénéneux devient inoffensif quand, après avoir été macéré pendant deux heures dans de l'eau vinaigrée, il est soumis à une ébullition d'une demi-heure ou une heure de durée.

Ainsi que l'ajoute M. Monier, il est temps que ces notions se vulgarisent; il est essentiellement utile d'apprendre aux populations qu'il n'y a pas de champignons vénéneux qu'à la seule condition d'une préparation aussi simple que facile.

- Nous lisons dans l'Echo du Nord :

« Il y a quelques mois, des capitalistes sans argent, mais riches en prospectus, fondèrent une grande société d'assurances contre l'incendie, sous ce titre pompeux : la Concorde européenne. Cette société vint s'échouer devant la police correctionnelle.

« Parmi les fondateurs se trouvait un sieur Montigny, ancien officier d'état-major de l'armée du Nord qui fut forcé, après la guerre, de déposer la cape et l'épée. Il se fit nommer inspecteur de cette compagnie pour le département du Nord et fut condamné à la prison avec plusieurs de ses complices.

« Pour se soustraire à cette peine, il se réfugia en Belgique; mais au bout de quelques temps, se crovant oublié, Montigny venait très-souvent visiter Vieux-Condé, son pays natal. Les gendarmes, avertis jeudi dernier que Montigny se trouvait dans une maison de Vieux-Condé, accoururent pour l'arrêter; mais celuici, prévenu à temps, saula par la fenêtre et se sauva à travers champs. Traqué contre le canal du Jard, il le passa à la nage et continua sa course dans les prés jusqu'à l'écluse d'Odomez

« Les gendarmes durent faire au galop de leurs chevaux un très-long détour, mais sans toutefois perdre la trace du fugitif. Celui-ci, arrivé à Notre-Dame-aux-Bois, s'introduisit dans la paneterie pour s'y réchauffer et s'y faire sécher. Puis il se réfugia dans une grange pour attendre la nuit.

« Il parvint, à l'aide d'une échelle, à monter sur un tas de foin; puis après avoir jeté un peu de poussière sur les échelons afin d'effacer toutes traces de son passage, il se cacha au fond du tas.

« Les gendarmes, les gardes le suivirent de près. Les paysans, mis en émoi par tout ce tapage, crurent qu'ils avaient akaire à un nouveau Troppmann; aussi n'étaient-ils pas les moins ardents à donner la chasse à ce

« On cerna la ferme, et pendant plusieurs heures on

- « De voir en face et de mes yeux
- « Un Roi dont les faits merveilleux
- ▼ Volant sur la terre et sur l'onde, « Sont admirés de tout le monde.
- « Ma chère barbe, c'est à vous
- « Que je dois un destin si doux,
- « A nous séparer on s'efforce, « Mais jamais entre vous et moi,
- « Je ne souffrirai de divorce,
- « Dussé-je toujours voir le Roi. »

Il part... à Versailles, il arrive, Sans y connaître âme qui vive. Il n'est point cour ni d'anti-cour, De salles, salons, galerie, Jardin, parterre, orangerie, Qu'il ne visite chaque jour. Attentif à ce qui se passe, Que le Roi dine, aille à la chasse, A la messe enfin le pasteur Est au premier rang spectateur. On se demande, on l'interroge Quel peut être cet Allobroge, Ce barbon à vingt-trois carats Que l'on voit partout sur ses pas. Chacun dit ne pas le connaître; Enfin un marquis, petit-maitre, Entreprend d'éclaireir le fait. Il le joint ... - « Selon l'apparence, « Vous plantez ici le piquet

« Pour affaire de conséquence,

« Monsieur, dit-il, car je vous vois

« Depuis six semaines, je crois;

« Je fais ici quelque figure, « Si je pouvais vous y servir,

« Sans compliment, je vous assure

« Que je m'en ferais un plaisir. » - Monsieur, vous êtes trop honnête,

Dit le curé, ce qui m'arrête N'est pas un fait trop embrouillé, fit les recherches les plus minutieuses et on employa tous les moyens pour le découvrir, car tout le monde était convaincu qu'il était là.

« On renonçait, de guerre lasse, à continuer les investigations, lorsqu'un rusé gendarme conseilla à un gamin d'appeler cet homme par son nom.

« L'enfant, tout fier de la mission qu'on lui confiait, s'approcha du foin et cria : « - Montigny, Montigny, « vite, vite, ils sont partis, sauf té, sauf té dans le bois. » Le malheureux eut la mauvaise inspiration d'éconter cette voix innocente. Celui qu'il prenait pour un sauveur, pour un bon ange, n'était qu'un mauvais génie. Il lui répondit, et ce fut sa perte. Toute résistance, dès lors, devint inutile.

« Le foin fut jeté dans la cour, et on finit par découvrir Montigny blotti contre la muraille. Les gendarmes lui mirent les menottes, et il fut conduit en prison. »

- Un juge d'Ecosse vient, dit-on, par son énergie, d'écarter le danger d'un conflit européen. Il venait de condamner à mort un chien convaincu d'avoir mordu trois enfants. Le maître du chien demanda la commutation de la peine en celle du bannissement et proposa d'exiler le chien en France. Le juge n'a pas consenti à permettre au condamné de mordre des Français plutôt que des Ecossais, et l'exécution du coupable a supprimé, suivant un journal, cette cause possible de complication internationale.

- M. Thiers, s'adressant aux gens impatients de pénétrer l'avenir, a rappelé, dans son discours d'Arcachon, la fable du sphinx qui dévorait ou jetait à l'eau ceux qui ne devinaient pas l'énigme qu'il leur propo-

Cette ingénieuse création mythologique est assurément dans le souvenir de tous, mais les détails de l'épisode rappelé par M. Thiers sont à coup sur généralement oubliés, et nous les indiquons ci-dessous d'après

Le sphinx était un monstre ayant le visage d'une femme et le reste du corps ressemblant à un lion ailé: la finesse unie à la force. Il était fils de Typhon et d'Echidna. Typhon était un des géants qui escaladèrent

Junon, irritée contre les Thébains parce que Alcmène, la belle fille d'Electryon, roi de Misène, s'était laissé séduire par Jupiter, envoya le spinx sur le mont Cythéron, aux environs de Thèbes, où il devint la terreur du pays.

> On t'a parlé du sphinx, dont l'énigme funeste Ouvrit plus de tombeaux que n'en ouvre la peste. (OEdipe. - Corneille.)

Placé sur les routes voisines de la fameuse ville de Béotie, qui eut Cadmus pour fondateur, et qui donna le jour à Pindare, le monstre attirait à lui les passants, les enlaçait de ses griffes, leur proposait une énigme que nul ne pouvait deviner, et les précipitait dans les flots ou les dévorait.

Pour rendre plus difficile la solution de ces problèmes énigmatiques, le sphinx les proposait en vers, et c'est sous cette forme que les victimes dont il faisait sa proie devaient les expliquer.

Le gouverneur de Thèbes, Créon, avait promis la main de sa sœur Jocaste, douée d'une grande beauté, et le trône de Thèbes à celui qui débarrasserait la contrée de ce monstre redoutable.

Un grand nombre de Thébains se présentèrent de-

vant le sphinx et périrent. OEdipe s'offrit à son tour pour accomplir cette périlleuse entreprise. OEdipe, élevé à Corinthe par le roi Polybe, doué d'une grande intelligence et possédant un courage à toute épreuve, aborda sièrement le sphinx. pour la ville de Thèbes, un instant d'angoisses

Sans façon, je suis exilé.

indicible.

- Exilé! comment à Versailles? Vous raillez, Monsieur le barbon, Dit le jeune homme. - Hélas! non, Répond le vieillard, si je raille. Que Dieu me consonde à l'instant, L'exil est il si surprenant? On exile au fond des provinces Les gens de cour, les ducs, les princes, On doit exiler à leur tour Les gens de province à la cour. Tous les relégués d'ordinaire Chagrins d'être hors de leur sphère. Jurent, pestent contre le Roi; Mais je suis d'une autre humeur, moi, Je suis un curé de village; Car sans regretter mon ménage, Je trouve dans ce beau séjour Plus d'agrémens en un seul jour Que je n'en goûterai de ma vie Dans ma chétive métairie. Du paradis, en ce lieu-ci, Je vois l'image en raccourci, Je ménage certain pécule. J'ai de quoi payer ma cellule Et vivre ici frugalement. Tant qu'on voudra que j'y demeure, J'y resterai tranquillement, Fût-ce jusqu'à ma dernière heure. Où puis-je jamais être mieux? J'ai l'esprit et le cœur joyeux. Les devoirs de mon bénéfice Me donnent chez moi cent tracas; Ici je vis sans embarras. Quand j'ai dit messe et mon office, Le reste du jour je jouis Du plaisir d'admirer Louis, Sa grandeur, sa magnificence, Dont tous les yeux sont éblouis, Sa sagesse et sa prévoyance,

Quel est, demanda le monstre à son superbe visiteur, quel est l'animal qui a quatre pieds le matin, deux à midi et trois le soir! — Cet animal, répondit OEdipe, c'est l'homme, qui dans son enfance se traîne sur les pieds et sur les mains, qui dans la force de l'âge se tient sur les deux jambes, et qui dans sa vieillesse s'appuie sur un bâton.

A peine eut-il prononcé ces mots que le phinx furieux s'abîma dans les flots.

Comme suite à ce qui précède, il est intéressant de connaître ce qu'il advint d'OEdipe.

Jocaste, la reine de Thèbes, devant être le prix du vainqueur du sphinx, OEdipe épousa sa propre mère, dont il eut Etéocle et Polynice, et une fille nommée Antigone.

Etéocle et Polynice, ces deux frères implacables, qui se tuèrent l'un l'autre dans un combat singulier; Antigone, le modèle du dévouement fraternel et de piété filiale, qui servit de guide à son père aveugle et qui a été immortalisée par Sophocle!

Il a été fait beaucoup d'ouvrages dramatiques ayant pour sujet Antigone.

Antigone, tragédie de Sophoele, faisant suite à Œdipe-Roi et à Œdipe à Colone.

Antigone, tragedie d'Alamanni, auteur italien, imprimée a Lyon en 4533.

Antigone, tragédie de Rotrou, représentée à Paris en 1638.

Antigone, tragédie d'Alfieri, imitée de Sophocle. Antigone, grand opéra en trois actes, paroles de Marmontel, musique de Zingarelli, représenté à l'Acacadémie royale de musique en 1789.

En 1813, parut un poëme en prose, intitulé Antigone, par Ballanche, qui l'écrivit à Rome sous les yeux de M^{me} Récamier.

Quand la Restauration arriva, cet ouvrage obtint un grand succès. On voulut voir, dans le sublime dévouement de la fille d'OEdipe, le portrait de la fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême. (Débats.)

— Il peut être intéressant et utile de connaître les proverbes agricoles. S'ils n'ont point la rigoureuse exactitude de la science, ils sont du moins fondés pour la plupart sur de patientes et scrupuleuses observations. Dans une curieuse étude qu'il publie dans le Journal d'agriculture praticable, M. Evode Chevalier rapporte un grand nombre de ces proverbes. En voici quelques-uns relatifs à l'hiver; ils sont d'actualité:

Si l'hiver va droit son chemin, 11 nov. Vous l'aurez à la Saint Martin;

S'il arrive tant et quand, 23 nov. Vous l'aurez à la Saint-Clément;

Et s'il se trouve quelqu'encombre, 30 nov. Vous l'aurez à la Saint-André. Mais s'il allait je ne sais au vrai, Vous l'auriez en avril ou mai.

Vous l'auriez en avril ou mai. Si l'hiver ne fait son devoir, Aux mois de décembre, janvier, Au plus tard il se fera voir Le deuxième de février.

Comme on le voit, l'hiver se réserve de nombreuses occasions de nous surprendre et il ne perd jamais ses droits. Veut on connaître maintenant le proverbe qui s'applique aux semailles d'hiver? le voici :

1er nov. La Toussaint venue Quitte la charrue; 23 nov. A la Saint-Clément Ne sème plus froment.

C'est encore un proverbe qui nous apprend pourquoi les habitants de la campagne parviennent en général à un âge plus avancé que les citadins :

Lever à cinq, dîner à neuf, Souper à cinq, coucher à neuf, Fait vivre d'ans, nonante neuf.

HORTICULTURE.

Les coquilles d'œufs-godets.

Les personnes qui s'occupent d'horticulture emploient

Dont les effets sont inouïs.
Je ne puis donc sans préjudice,
Accepter l'offre de service
Dont il vous plaît de m'honorer;
Mais sensible à ce bon office,
Je prierai Dieu qu'il vous bénisse
Et vous fasse en tout prospérer.

On ne peut assez bien décrire Quels furent les éclats de rire De notre jeune curieux, A ces discours facétieux. Ravi d'avoir un conte à faire Qui lui semble d'un caractère Aussi nouveau que singulier, Il va partout le publier. - L'exil est digne de mémoire, C'est un article pour l'histoire, Dit le marquis, de bonne foi, - Le barbon s'est moqué de toi, Dit l'autre, ô le plaisant problème! - Ton homme est fou, dit le troisième. - Bon, il dit messe aux Récollets, Et l'entendis hier moi-même, Dit aussitôt un quatrième. Les propos sont-ils d'un bénêt, Et voudrait-on le lui permettre, S'ils ne le croyaient sage prêtre? - Messieurs, messieurs les beaux esprits, Répliqua pour lors le marquis, Je soutiens l'exil véritable Et l'exilé fort raisonnable, J'en suis garant, et je veux, moi, En conter l'aventure au Roi. - Tu feras fort bien, dit un comte; Assurément c'est une honte, Oui, c'est au Roi jouer un tour Absolument insupportable, De faire un exil a sa cour, J'en tiens l'exilé punissable.

pour repiquer le jeune plant provenant de semis ou pour faire certaines boutures, de très-petits pots à fleurs appelés godets. Quoiqu'ils soient d'un prix relativement minime, leur achat ne laisse pas que d'être assez dispendieux car il en faut une grande quantité, et à cause de leur petitesse même ils sont très-fragiles, aussi un grand nombre se trouve cassé à chaque instant. Voici un ingénieux moyen de les remplacer sans dépense:

Chaque fois que l'on emploie des œufs, au lieu de les ouvrir brutalement et au hasard, on en casse avec précaution la coquille vers le gros bout, comme si on voulait les manger à la coque, on les vide, et ces coquilles sont mises de côté jusqu'au moment de les utiliser comme godets. Alors on en régularise, s'il est nécessaire, l'ouverture avec les doigts, on perce le petit bout avec un clou effilé ou la pointe du greffoir, et l'on a ainsi un petit godet qu'il suffit de remplir de terre bien meuble, préparée comme à l'ordinaire, dans laquelle on repique la petite plante ou on fait la bouture. Au fur et a mesure que l'on opère, on range ces coquilles à la place qui leur est destinée et que l'on a garnie d'une petite couche de sable, de terre meuble ou de terreau, dans laquelle on enfonce assez le petit bout pour les faire tenir debout.

On peut aussi s'en servir pour y semer des plantes qui y sont élevées jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour être mises en place. A cet effet on sème dans chaque coquille pleine de terre deux ou trois graines, ou plus lorsqu'elles sont très fines, sauf, après la levée, à ne garder que la plante la plus vigoureuse dans chaque coquille et à supprimer les autres en les pinçant avec l'ongle ou les coupant avec le greffoir sans les arracher, ce qui pourrait tout détruire.

Bien entendu on donne aux petites plantes ou aux boutures les soins ordinaires d'ombrage et d'arrosage.

Ensuite, lorsque les petits végétaux sont assez forts pour être mis à leur place définitive, au lieu de dépoter, ce qui exposerait à défaire la motte de terre et à briser les racines, on se contente de casser légèrement, par-ci par-la, la coquille avec la pointe de la serpette, de manière à permettre la sortie des racines, et on enfonce le tout en terre à l'endroit que la plante doit occuper. Ce procédé permet même d'élever à part des plantes qui ne supportent pas le repiquage ou la transplantation.

On voit que tout ceci est aussi simple que l'histoire du fameux œuf de Christophe Colomb; mais il faut un peu de précaution et de patience; aussi notre avis s'adresse-t il pluiôt aux personnes qui s'occupent d'horticulture par délassement, qu'aux jardiniers de profession qui doivent travailler vite et n'auraient pas le temps nécessaire pour ces opérations minutieuses.

La cave du palais Esterhazy.

Parmi les nombreux Français que l'exposition universelle de 1873 a attirés en Autriche, en est-il beaucoup qui aient visité la cave du palais Esterhazy (Esterhozykeller)? Je me permets d'en douter, car il a fallu que je vinsse cinq ou six fois à Vienne, que j'y passasse chaque fois quatre on cinq semaines pour que 'entendisse enfin parler de cet étrange local, si connu de la plupart des Viennois, ignoré pourtant encore de quelques-uns d'entre eux, si j'en juge par les quelques mots qu'échangeaient l'autre jour, à haute voix, au moment où je m'apprêtais moi-même à entrer, deux jeunes grisettes arrêtées devant le tableau noir qui pend au-dessus de la porte : « Vois donc ! du Villanyer à 23 kreutzer (60 centimes) le seidel (une demi-bouteille); du Ruster (un vin blanc légèrement sucré qui, dans les bonnes années, ne le cède guère au tokai) à 32 kreutzer le seidel, entrons nous? - Il fait trop noir, j'ai peur de me casser le cou. - Viens donc! -Je n'y vois aller que des hommes... et quels hom-

Plus hardi que mes deux grisettes, qui finissent par s'éloigner, je me mets à descendre bravement l'escalier en bois vermoulu, qui conduit ou, pour mieux dire, qui doit conduire, — car il est bien impossible de distinguer du dehors où il mène, — aux caves des princes Esterhazy. A la cinquième ou sixième marche, est ins-

Le marquis partit de ce pas, Le soir même, ne manqua pas De se trouver à la ruelle, Et là dit au Roi la nouvelle De ce conte à dormir debout, Du barbon qu'on voyait partout, Le garantissant homme sage.

Le Roi sourit et commanda Qu'on fit venir le personnage. Il vint, le Roi lui demanda Ce qu'il pouvait faire à Versailles, Lui seul qui n'était pas à savoir Que son grand et premier devoir Etait de paître ses ouailles. - Si j'ai quitté mon cher troupeau Pour habiter un lieu si beau, Dit-il, ce n'est pas de moi-même; Voilà, Sire, l'ordre suprême Par lequel Votre Majesté M'en prescrit la nécessité. - L'exil est, en effet, bizarre, Dit le Roi, mais venons au fait : N'en savez-vous pas le sujet? - Le sujet, dit il, en est rare, Peut-être en serez-vous surpris. L'évêque auquel je suis soumis Est d'une humeur antipathique Avec les barbes à l'antique. La mienne l'a scandalisé, Il a voulu me voir rasé. J'ai souffert sa mercuriale, Et j'ai montré doucement Que la barbe est un ornement Qui ne peut faire aucun scandale, Puisqu'on a vu les plus grands saints, Prophètes, Pères de l'Église, Qu'on voit encor nos capucins La porter longue et grise, Telle qu'est la mienne aujourd'hui.

tallé devant une table boîteuse et éclairée par une chandelle qui n'est point superflue, quoiqu'il soit une heure de l'après midi et qu'un soleil splendide brille dans la rue, un homme d'assez mauvaise mine qui vend de ces affreuses pâtisseries aux amandes pilées et à la canelle, qu'affectionnent les Allemands. Encore quelques marches que je franchis en trébuchant, et je me trouve devant une porte vitrée dont les battants mal joints et graisseux s'écartent d'eux-mêmes. Une atmosphère chargée d'émanations de toutes sortes, et où dominent surtout l'odeur du tabac et les senteurs alcooliliques, me prend à la gorge; je suis arrivé.

Dès que mes yeux sont un peu accoutumés à la demi obscurité qui règne sous ces voûtes, j'aperçois de distance en distance, appendus aux murailles non recrépies, à côté de quinquets fumeux, de petits énriteaux qui avertissent de se défier des pic-pockets; et. en effet, l'éclairage est si parcimonieux, la foule est si compacte que les voleurs doivent trouver ici mille occasions d'exercer impunément leurs petits talents. Je me fraie péniblement un chemin au milieu d'une quarantaine de personnages dont on ne distingue guère ni le costume, ni le visage, mais qui se ressemblent cependant en un point, c'est qu'ils tiennent tous à la main un de ces grands verres de la contenance d'une demibouteille, appelés seidel à Vienne et chopes à Munich, dans lesquels étincelle, à la lueur des quinquets et sous le reflet des cigares allumés, une liqueur rouge pâle ou jaune d'or. Je parviens enfin au bout du caveau, à l'endroit où se tiennent, devant une espèce de comptoir en bois jadis blanc, les sommeliers, aussi peu élégants que peu polis, des princes Esterhazy; il est viai qu'en cela bien différents des autres garçons de café ou de restaurant autrichiens, ceux-ci n'acceptent pas de pourboire.

De ce point vers lequel actuellement se dirigent et se pressent tous les arrivants, on peut, à la condition, bien entendu, d'avoir quelque peu des yeux de chat, embrasser à peu près tout l'ensemble de la scène. Au milieu, les groupes dont je viens de parler, composés de ceux qui dégustent debout les produits des vignobles hongrois, foule mêlée, où le gommeux du Ring et du Graben coudoie, sans trop de répugnance, le fantassin croate, le paysan hongrois avec sa pelisse en peau de monton qu'il garde été comme hiver, le juif polonais, reconnaissable à sa longue redingote qui tombe jusque sur ses souliers. Tout autour, assis sur les bancs, contre la muraille, un public beaucoup plus vulgaire, mais où l'on aperçoit un certain nombre de femmes, des amoureux blottis les uns contre les autres, buvant dans le même verre, et abusant de l'obscurité pour échanger de temps en temps quelques baisers. Cela se fait ainsi en Allemagne. De jolies servantes, dont le cablier blanc et plus encore le regard effronté brillent dans ce demi crépuscule, traversent par moments le caveau d'un pas rapide, venant chercher pour les auberges du voisinage quelques seidel de vin de Hongrie. De petites bouquetières circulent dans la foule, offrant pour 40 kreutzer des roses ou des violettes qui trouvent beaucoup plus de débit qu'on ne devrait s'y attendre dans un pareil

Et en effet, de temps en temps, l'on entend que'que froufrou d'étoffes soyeuses ou de jupes empesées, accompagné d'un cliquetis de sabres et de frais éclats de rires; ce sont des dames qui viennent en société de jeunes officiers boire un verre de Ruster ou de Villaryer. Sont-ce des femmes du monde ou des demi-mondaines? Le ton bruyant, la toilette tapageuse, les robes outrageusement décolletées, et montrant à peine gazées sous un tulle blanc des formes opnientes, la vivacité surtout et l'entrain avec lequel les belles visiteuses absorbent d'énormes seidel de vins capiteux, ren dent la seconde hypothèse plus probable; mais, à Vienne, il ne faut point se fier à de parcils diagnostics, et nulle part peut-être plus que dans la capitale de l'Autriche il n'est difficile de discerner, dans les endroits publics, soit à la tenue, soit à la toilette, les honnêtes femmes de celles qui ne le sont pas.

Cet Esterhazykeller où viennent se désaltérer les Viennois, et même, comme on vient de le voir, souvent aussi les Viennoises, fait partie d'un eusemble assez

> Tout cela n'a de rien servi. Toujours ferme dans sa morale, Par autorité pastorale, Le prélat sans plus biaiser, M'a commandé de la raser. Il faut avouer ma faiblesse, J'en fus accablé de tristesse, Et je n'ai pu gagner sur moi De me soumettre à cette loi. Si j'eusse eu l'esprit de chicane, J'eusse appelé comme d'abus De cette ordonnance profane; Mais je m'en suis fait un catus, Plutôt que d'aller comme un âne Dépenser quatre cents écus Pour une affaire de bibus. Mon refus constant de l'abattre Me fait traiter d'opiniâtre, Et cette lettre de cachet Est la peine de mon forfait. Mais la divine Providence, Qui par des ressorts inconnus, Protége toujours l'innocence, A justifié mon refus : Elle a trouvé bon de permettre Qu'on laissât en blanc dans la lettre. Partant à ma discrétion, Le lieu de relégation. J'ai cru dans un cas si propice, Ne pouvoir mieux faire mon choix Que la cour des plus grands rois, Où ma peine est un vrai délice, Puisqu'enfin j'ai la liberté De faire à Votre Majesté Ce récit entier et sincère De ce qui fait tout le mystère, Le sujet et le dénoument D'un si nouveau bannissement. J'aurais bien pu taire ma ruse, Mais j'aime la sincérité;

considérable de constructions, dont la façade proprement dite donne sur la Wallnergasse, et qui est situé par conséquent au centre même de la ville, à deux pas du quartier le plus élégant et le plus animé, le Graben. Autant est modeste la petite porte bâtarde qui mène au caveau que j'ai décrit tout à l'heure, autant est majustueuse et imposante l'entrée principale, avec les armoiries dorées qui surmontent la gride, avec le suisse superbement costumé qui va et vient dans le vestibule. Le Palais, ou, pour mieux dire, l'hôtel Esterhazy a été bâti en 1693. Les caveaux sont, assure-t-on beaucoup plus anciens que le reste de l'édifice. C'est en 1683, a l'époque du second siège de Vienne par les Turcs, que les princes Esterhazy ont commencé à y mettre en vente les riches produits de leurs vignobles; mus par une pensée d'humanité beaucoup plus que par un calcul de spéculation, ils voulaient offrir un adoucissement aux souffrances de leurs concitoyens en faisant passer à travers les ligues de l'armée assiégeante, au prix de mille périls, quelques tonneaux d'un vin rèconfortant. La ville reconnaissante décida, lorsque le siège eut été levé et que les Turcs vaincus se furent éloignés que les vins des Esterhazy, seraient exemptés de tout droit d'entrée et de tout impôt. Les descendants du contemporain de Sobiesky, le prince palatin Paul Antoine, ont depuis longtemps perdu ce privilège; mais ils n'en continuent pas moins a faire débiter leurs vins à 30 ou 40 pour cent au-dessous du cours. Cette circonstance, jointe à la certitude que ces vins sont purs de toute falsification, suffit pour expliquer l'affluence des amateurs de Ruster, de Villanyer et autres crûs renommés dans l'antique et sombre cave du palais Esterhazy. ALEXANDRE PEY.

- Entendu place de la Bastille :

Un couple de provinciaux examine avec intérêt la colonne. Tout à coup la femme demande au mari :

- Quelle est la statue qui est en haut?

— Ma foi, dit le brave homme, puisque c'est la colonne de Juillet, ça doit être la statue de Roméo.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-47

AVIS TRÈS - IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consomption et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont le croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méher des contrefaçons, exiger la signature du Doctor Benito del Rio et du Propagateur R. Barlerin, de Tarace.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St. Basile, rue St. Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez Fl Pasquier, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaussures

PARIS. — PALAIS - ROYAL.

Galerie Montpensier, 41,

Rue Montpensier, 26.

RESTAURANT TRAPPE

ANCIENNE MAISON DES PLUS RECOMMANDABLES Déjeuners 1 fr. 75.

Dêjeuners 1 fr. 75. Dîners, 2 fr. 25 et 2 fr. 75.

> Ou ne point chercher d'excuse Aux dépens de la vérité. L'air riant de votre visage M'est, Sire, un assuré présage De votre équitable bonté; Je vois que Votre Majesté Est disposée à faire grâce Au vieil ornement de ma face. Si mon prélat l'a condamné, Ce n'est, Sire, que par caprice, Sans droit, sans raison, sans justice, Dieu même me l'ayant donné. - Vous avez, lui dit le monarque, Plaisamment conduit votre barque. Allez, monsieur, ne craignez plus, Retournez dans votre village, Je vous donne dix mille écus Pour les frais de votre voyage, Et mets sous ma protection Votre barbe et votre menton

A la cour ainsi qu'à la ville On parla fort de l'exilé. Il y passa pour homme habile, Et le prélat fut bien siffle.

MORALITÉ.

Voici le fruit de la nouvelle : Jamais un homme en dignité Ne doit, pour une bagatellé, Commettre son autorité.

FIN.

Moutons	Amenės. 9728	Vendus. 5650
Vaches	103	75
Chevaux	64	30
Porcs	148	109
Anes	13	5
Totaux	10056	5869

Ce marché aurait pu être mieux garni, sans la foire d'Anneau qui s'est tenue la veille et ou il y a eu, dit-on, de tres grandes affaires sur les moutons.

Nous n'avons rien de particulier à signaler; les moutons n'ont donné lieu qu'à des transactions restreintes; il y a tendance a la baisse sur le cours de ce bétail, ainsi que sur les porcs. Les acheteurs étaient en très-petit nombre, aussi les bestiaux ont stationné longtemps sur la place.

Disons en terminant que la foire Saint Martin, qui aura lieu lundi prochain, se tiendra sur l'emplacement ordinaire du marché aux bestiaux.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèce des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, depuis le 1er janvier 1875, jusqu'au 11 novembre courant.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Taureaux,	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland	»	57	30	264	570	»	924
Constancien Raphaël	4	6	75	190	402	26	700
Mazure-Rabier	1	14	. 31	111	254	41	422
Rottier	>>>	4	>>	40	29	79	43
Brossonnot-Lesage	30	29	20	78	207	3	337
Brossonnot-Brossont.))	27	27	80	126	30	260
Gauchė	3	4	73	178	377	×	635
Baudet	D	37	8	79	134	19	277
Marchon	2	6	54	411	170	56	396
Hautefeuille	1	4	53	118	280	4	460
Gillottin	a	2	44	96	483)))	325
Ye Chevallier-Nabot.	*	>	34	51	414	44	240
Rabourdin						87	87
Gaurat				1		48	48
Boulland Alexandre.						108	108
Lebrun						75	75
Genty						67	67
TOTAUX	8	190	443	1366	2846	548	5401

Certifié par le préposé en chef de l'octroi. NARGASSIES.

Me JACOB, notaire à Angerville, demande de suite un Principal Clere.

Me FRAIGNIAUD, notaire à Franconville près Paris, demande de suite un Principal Clere capable. - Se présenter.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 5 Novembre. - GLADE Eugène-Justin, rue Basse-de-la-Foulerie, 4.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre: Allain Emile, 25 ans, pâtissier, demeurant actuellement à Dourdan (Seine-et-Oise) et ansérieurement à Etampes, rue Darnatal; et Dile BEAURIENNE Augustine, 24 ans, sans profession, à Saint-Martin de-Brethencourt (Seine-et Oise).

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

- L'événement le plus considérable qui se soit produit depuis longtemps dans le journalisme, c'est l'apparition d'un journal quotidien républicain conservateur réunissant une partie politique et littéraire sérieuse, et une partie parisienne de l'intérêt le plus piquant. Pour atteindre ce résultat, l'Opinion s'est décidée, tant que siégera la chambre, à donner tous les jours

6 pages au lieu de 4

et cela sans augmentation du prix de l'abonnement, qui reste fixé a 16 fr. par trimestre.

Un numéro d'essai est envoyé à toute personne qui en fait la demande par carte postale adressée à l'administrateur de l'Opinion, 5, rue Coq-Héron, Paris.

Prime gratuite : le Siège de Paris, un beau volume in-8°.

L'ALMANACH GRESSENT pour 1876 vient de paraître; il contient les moyens les plus pratiques de tirer parti des plantations rapprochées, lorsqu'elles sont ruinées; pour la restauration des arbres ravagés par la grêle; une étude complète sur la création des jardins d'agrément, la culture des fleurs, etc.

Prix: 50 cent. franco par la poste, contre tim-bres adressés à M. GRESSENT, professeur d'arboriculture à Sannois (Seine et Oise).

LE Voleur, Cabinet de lecture universel, n'est pas eulement le moins cher de tous les journaux populaires c'est encore le plus intéressant, le plus réplus attrayant, le plus varié, bref le plus ous les recueils destinés à parler à la fois à ejox. Publication expressément litté-

> orn' forme aux exemplaires distribués en pnés par l'imprimeur soussigne. ampes, le 13 Novembre 1875.

raire, étrangère à toute coterie et à tout esprit de parti, le Voleur embrasse, à l'exclusion de la politique, l'universalité des sujets susceptibles d'intéresser, d'amuser et d'instruire

Romans, nouvelles, œuvres d'imagination et de fantaisie, voyages, biographies de célébrités contemporaines, sciences, beaux-arts, théâtres, tribunaux, modes, propos du jour, extraits de livres nouveaux, sans oublier l'actualité, qui constitue un de ses principaux éléments; en un mot, le Voleur justifie merveilleusement son sous-titre : Cabinet de lecture universel.

La partie illustrée, non moins riche et non moins variée que le texte, se compose de :

Scènes de romans et de théâtre, gravures d'actualité, illustrations extraites des plus belles publications francaises et étrangères, copies de tableaux du Salon et de chefs-d'œuvre de toutes les écoles, portraits, vues, monuments publics, modes, caricatures, rébus, musique.

Par le programme qui précède, on peut juger que le Voleur est un recueil unique en son genre, sans concurrent ni similaire dans la presse parisienne, et tenant lieu de tous les journaux, car il se compose, ainsi que son titre l'indique, de la fleur et du dessus du panier de toutes les publications quotidiennes, périodiques et autres.

Le Voleur paraît tous les vendredis, par numéros de 16 pages grand in 4º à 3 colonnes, dont 4 pages illustrées (par an 52 numéros avec table et couverture).

Le prix d'abonnement, dont le bon marché est sans précédent et sans exemple, est, pour la province, de 8 fr. par an, 4 fr. 50 par semestre.

Bureaux à Paris, rue des Saints-Pères, 30. On s'abonne par mandats de poste ou timbres-po st (affranchir).

Les abonnements partent du 1er de chaque mois. En s'abonnant pour un an à dater du 1er octobre on reçoit gratuitement tous les numéros parus du CAPITAINE SATAN, grand roman de Louis Gallet, en cours de publication depuis le 1er août.

ANDONCES.

Etude de Me PAULIN-LAURENS, avoué à Etampes, Rue Sainte-Croix, nº 19.

DEMANDE

SÉPARATION DE BIENS.

D'un exploit du ministère de L'Hoste, huissier à Etampes, du onze novembre mil huit cent soixantequinze, enregistré,

Il appert:

Que madame Hortense - Ernestine THUALAGANT, épouse du sieur Louis-Isidore BERRURIER, huissier, avec lequel elle demeure à Etampes, a formé contre son mari une demande en séparation de biens, et que Me Paulin-Laurens, avoué, a été constitué pour elle dans cette instance.

Pour extrait conforme:

Ch. PAULIN-LAURE.NS

DOMAINE DE MÉRÉVILLE.

A VENDRE

Par Adjudication et par Lots,

EN LA MAIRIE DE MÉRÉVILLE, Le Dimanche 28 Novembre 1875, à midi précis, Par le ministère de WI RAVAULT, notaire à Héréville,

338 PIEBS

HAUTS BOIS SÉCULAIRES

Platane, Vernis du Japon, Tremble, Frêne, Acacia, Noyer, Marronnier, Merisier, Peuplier, Carolin, Charme, Erable, Sycomore, Orme, Hêtre, etc., etc.

S'adresser, pour visiter, au Garde ou au Régisseur_ 3 - 2

Etude de Me JACOB, notaire à Angerville.

ALOUER

Pour entrer en jouissance par la levée des guérets de Pâques 1877,

FERME EN BEAUCE

LE TAMBONNEAU

Sise à Monnerville, station du chemin de fer d'Orléans, COMPRENANT

Bâtiments d'habitation et d'expoitation, et la quantité de III hectares 49 ares 10 centiares de terres labourables,

Terroirs de Monnerville, Chalou et Guillerval.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter : Audit Me JACOB, notaire à Angerville. 4-3

Etude de Me ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

A VENDRE

En détail et aux enchères, Pour cause de cessation de commerce, Et en vertu d'un jugement d'autorisation, A ETAMPES, RUB SAINT-MARTIN, Nº 87,

Le Dimanche 14 Novembre 1875, heure de midi, Par le ministère de Me ROBERT, Commissaire-priseur à Etampes,

LES

MARCHANDISES

MATÉRIEL

D'UN MAGASIN DE NOUVEAUTÉS ET MERCERIE.

Consistant en:

Plusieurs pièces de Coton imprimé pour chemises, Indienne, Calicot, Piqué blanc, Reps, Mérinos, Alpagas et nouveautés pour robes, Molleton pour caracos; Draperie pour costumes, Velours et Coutil pour vêtements, Doublures, Flanelles blanches et de couleur, Mouchoirs, Cottes et Vestes de travail bleues, Couttl pour lits, Mousseline pour rideaux, Toile blanche pour draps et chemises, Toile à matelas et Toile bleue.

Bas et Chaussettes en laine et coton, Chaussures, Chaussons, Donillettes, Caleçons, Capelines, Cols, Bonnets et plusieurs articles de mercerie.

Deux beaux Comptoirs et un Bureau en chêne pres-que neuf, Balances, Mètres, etc., etc.

Sitte

de

Biffeck

les

19

y.

69

7

les er

no

après

2

a

Dix centimes par franc en sus des prix.

ON DEMANDE un agent sérieux pour les achats de Beurre, OEufs, Truffes, Fruits, et autres denrées du

pays. - Appointements fixes et fortes remises. -Ecrire immédiatement à M. J. BRETTE, 23a, Wetlington street, Elephant et Castle, à Londres (Angle-

Guérison prompte et sûre

par la Liqueur antipsorique de MM. Belton, phormacien, et Aubin, vétérinaire à Dourdan (S.-et-O.). DÉPOTS: à Etampes, chez M. DELISLE, pharmacien;

à Angerville, chez M. GROUSTEAU pharm.;

à Janville, chez M. Henry, pharmacien; a Orléans, chez M. Foccaut, pharmacien;

à Chartres, chez M. DELACROIX, pharm.; à Rambouillet, chez M. Louvard, pharm.

26-1

AVIS.

M. THILLIÈRE, de Tannerre (Yonne), informe le public que son étalon demi - sang, poil bai, appelé Honorable, a eu le premier prix du canton de Saint-Sauveur (Yonne), au Concours du 5 septembre 1875, et que son autre étalon demi-sang, robe noire, appelé Feu-Follet, a eu le deuxième prix au même Concours.

BEAUX PIANOS NEUFS

A VENDRE

Chez M. DONZEL, professeur de musique à Etampes. Facteur M. JACOB.

JUSQU'A ÇENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CREDIT LITTERAIRE ET MUSICAL ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et res, 4 vol. in-8°.

POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. générale, analytique, industrielle et agri-cole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.

de l'Eglise, 8 vol. in-folio. Payables 50 francs par trimestre. La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.

Vie de la très-sainte Vierge, par Le Multier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier.
Prix des 2 vol. 25 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Gustave
Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame,

1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 300 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile

et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par MalteBrun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Brun fils, 8 vol. in-8°. 80 fr.

La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules de la famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules de la famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules de la famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules d'Orléans d'Orléa

run fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acter et ploriées, broché.

80 fr. Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. de chacun des membres de cette famille. artounés.

390 fr. 40 planches, riche album de salon. 120 fr. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOF, LEMERRE, ETC.

PELOUZE et FREMY. Traité de chimie

BREHM. La vie des animaux, illustrée

L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 43 vol. in-8°.

65 fr.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°.

CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, chateaubriand. (Euvres illustrées, 100 fr.

9 gros vol. in-8° jésus. 100 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etuces, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur

les catalogues.
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles,
Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
6 Novembre 1875. Froment, 4re q Froment, 2e q Méteil, 4re q Méteil, 2e q Seigle Escourgeon Orge Avoine	45 65	12 Novembre 1875. Blé-froment Blé-boulanger Méteil Seigle Orge Escourgeon	16 67 15 67 14 67 14 34 10 00	6 Novembre 1875. Blé élite. Blé marchand. Blé champart. Méteil mutoyen. Méteil. Seigle. Orge. Avoine.	18 00 17 00 13 25 12 50 11 50

Cours des fonds publics. - Bourse de Paris du 6 au 12 Novembre 1875.

DÉ	Same	di 6	Lundi 8		Mardi 9		Mercredi 10		Jeudi 11		Vendredi 12		
Rente	5-0/0	103	45	103	50	103	60	103	55	103	50	103	10
_	4 1/2 0/0	95	10	95	75	95	75	95	75	95	10	95	75
-	3 0 0	65	40	65	50	65	60	65	60	65	35	65	20

l'u pour la légulisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 13 Novembre 1875.

Euregistré pour l'annonce n° Folio franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1875.